

Compte-rendu de Commission de quartier

Saint-Martin du Touch

Le 24 novembre 2021 à 18h

Lieu : Saint-Martin du Touch
2 rue René Sentenac, 31300 Toulouse

Participation : env 50 personnes
Parité hommes femmes : 56,25 % d'hommes, 43,75% de femmes

Élu présent :
Monsieur Jean-Jacques BOLZAN : Maire de quartier 6.1

Services municipaux présents :

Chargé de mission	Direction Jardins Espaces verts
Chargé d'opération	Direction des Opérations d'Aménagement
Adjointe au directeur du pôle	Pôle territorial Ouest
Chargé de secteur Ouest	Direction de l'action territoriale
Adjointe au chargé de secteur Ouest	Direction de l'action territoriale
Référent de quartier 6.1	Direction de l'action territoriale
Directeur du pôle opérationnel	OPPIDEA – Aménageur ZAC Saint-Martin
Responsable travaux	OPPIDEA – Aménageur ZAC Saint-Martin
Chargée d'opération	OPPIDEA – Aménageur ZAC Saint-Martin

Ordre du jour :

1) Espace Nature : entretien & sécurisation

2) Travaux de voirie Saint-Martin du Touch

3) ZAC Saint-Martin du Touch

Monsieur BOLZAN remercie les habitants du quartier de leur présence et présente l'ordre du jour. Il est proposé aux habitants de réaliser des commissions de quartier plus locales, à l'échelle du quartier Saint-Martin du Touch et à l'échelle du quartier Ancely.

1) Espace Nature Bisson (cf. diaporama)

Échanges : L'incident d'un arbre tombé sur la passerelle est pris en compte dans le cadre des travaux de l'Espace Nature. L'escalier de la coulée verte est également pris en compte et sa réhabilitation commencera mi-décembre 2021.

Échanges : La mise en place de zones humides pose la question de la prolifération des moustiques. La collectivité met en place des interventions contre les moustiques particulièrement à proximité des écoles. La seule lutte obligatoire est initiée par l'ARS en cas de Dengue ou Chikungunya.

Échanges : Les questions de la piste cyclable voie ferrée/arènes romaines seront abordées lors d'une concertation spécifique sur les mobilités.

2) Travaux de voirie Saint-Martin du Touch (cf. diaporama)

Présentation du Pôle territorial de Toulouse Métropole :

Le pôle territorial intervient suite aux sollicitations des riverains, sur les opérations :

- de travaux de sécurité : affaissement de trottoir, passage à vue, création d'un réseau fluvial
- de mobilier urbain : mobilier anti-stationnement
- d'entretien du patrimoine routier avec la réfection des revêtements : reprise des couches de roulement, reprise de dégradations racinaires
- des projets de plus grande envergure : aménagement du cœur de quartier Saint-Martin du Touch

Les travaux sont réalisés en régie ou sous-traités à des entreprises privées.

Présentation du prévisionnel des Études et travaux 2022 (cf. diaporama) : les études réalisées pourront donner lieu à des concertations en 2022.

Échanges : Suite de l'aménagement du chemin de Tournefeuille : des opérations sont prévues dans le cadre des aménagements vélo pour assurer la continuité de la piste cyclable.

Les travaux se sont arrêtés car ils sont situés en limite de ZAC, la continuité sera faite par les services de la collectivité. Le rond-point présente un dysfonctionnement lié à une incivilité croissante. Une étude menée par le pôle territorial permettra d'identifier les incivilités mais l'infrastructure n'est pas en cause.

Échanges : Des plots anti-stationnement ont été posés rue Nego Saoumos. Les riverains constatent un sous-dimensionnement du nombre de place de stationnement par ménage.
Une réunion consultative, en mars 2022, portera sur la question dans le cadre des faubourgs.

Échanges : Les citoyens signalent un feu mal placé qui gêne la visibilité des piétons, route de Bayonne. Les services vont étudier l'installation d'un feu poussoir pour les piétons. Cette étude s'intégrera dans le cadre du projet cœur de quartier.
Proposition de Monsieur le Maire de quartier : d'envoyer des idées d'aménagement du cœur de quartier avant fin décembre.

Échanges : Les habitants relèvent un problème de stationnement sauvage lors de la dépose des enfants devant l'école Fleurance. Un signalement de la collectivité sera fait à la police municipale. Le parking est actuellement occupé par les gens du voyage, ne permettant pas aux usagers de l'utiliser. Leur départ est programmé suite à une procédure juridique, le parking sera remis en état et sécurisé.

Échanges : Les riverains signalent un problème de vitesse de circulation rue René Sentenac. La réhabilitation de la rue Sentenac intégrera cette problématique (vitesse, présence importante de vélos). Dans l'attente une action rapide va être étudiée pour limiter la vitesse.

Échanges : Les riverains signalent également un problème de voiture garées en double-file rue René Sentenac. Un signalement de la collectivité sera fait à la police municipale.

Échanges : L'extension du parking à proximité de la mairie de quartier sera étudié dans le cadre du projet *Cœur de quartier*.

Proposition de Monsieur BOLZAN, Maire de quartier : envoyer par mail des idées d'aménagement du cœur de quartier afin d'alimenter les études du cabinet d'étude missionné en 2022 pour travailler l'avant-projet.

2) ZAC Saint-Martin du Touch (Cf. Diaporama)

Présentation par Oppidéa (pôle opération).

L'entreprise est mandatée par la ville pour intervenir sur la ZAC Saint-Martin du Touch. Oppidéa est en charge de la réalisation d'espaces publics et de la conception de programme de logement ou de développement économique. L'entreprise travaille dans le cadre d'une démarche de certification Haute Qualité Environnementale.

Intervention sur deux secteurs : halte Saint-Martin du Touch et halte des Ramassiers.

En synthèse (cf. diaporama) :

- Deux parcs en cours d'étude. Les travaux vont être engagés. Objectif d'implantation en 2022 d'un jardin partagé (impasse d'hannetaire). Le projet sera présenté aux riverains par Monsieur le Maire de quartier.

- Renouveau des dispositifs de concertation et de discussion pour recueillir les usages : balades urbaines, ateliers de concertation. Ces dispositifs de concertation seront réitérés deux fois par an.

- Réalisation d'un équipement mutualisé de 644m², en complément de la Maison de quartier située rue René Sentenac, qui sera livrée en juin 2025. Il comprendra un espace de vie sociale, un local associatif, un espace public extérieur. Cet équipement a été travaillé avec les associations. Le premier semestre 2022 sera consacré à un travail sur la gestion de cet équipement et la définition de ses usages (aménagement internes).

Proposition de Monsieur BOLZAN, Maire de quartier : faire remonter les idées des citoyens pour cet équipement. Un plan a été mis à disposition des habitants à la Maison de quartier située rue René Sentenac.

Échanges: Malgré le respect des normes et des préconisations de construction, il y a une problématique de glissement sur la passerelle traversant le Touch. De nouveaux travaux seront réalisés au deuxième trimestre 2022 (pas avant le printemps compte tenu des contraintes liées à l'application au sol). Une demande de devis auprès des entreprises est en cours.

Échanges: Questionnement sur les commerces Rue Dissart qui n'ont pas été réalisés. Il s'agissait d'un prévisionnel sur une offre de commerces complémentaires, d'initiative privée. Une mise à jour de l'étude et des besoins commerciaux a été réalisée sur la ZAC. La programmation sur la ZAC a été actualisée et propose la réalisation d'une centralité locale (commerces, équipement mutualisé, Maison de Santé Pluridisciplinaire).

Échanges: Constat actuel de l'opération relevé par les riverains : une forte densification de la ZAC, un manque de desserte de transport en commun (peu opérationnel à ce stade), un manque de commerces, pas d'entreprise installée. Le quartier va se transformer en zone dortoir qui entraîne la fermeture des commerces. Le constat est négatif sur la vie du quartier à l'heure actuelle, l'équilibre du projet initial ne se retrouve pas.

La collectivité souhaite une accélération de la réalisation des équipements et l'installation des commerces de proximité. Le projet est dans la continuité du plan d'origine. La réalisation des espaces publics manque aujourd'hui, mais est en phase de mise en œuvre opérationnelle.

Les stratégies d'implantation d'entreprises et de présence de bureaux sont à reconsidérer vis-à-vis du bouleversement provoqué par la situation sanitaire.

Sur la question des mobilités, à terme, les études montrent une possibilité de dédoublement des quais, le développement de pistes cyclables, la requalification du chemin de Tournefeuille jusqu'au futur collège.

Avec le projet d'implantation du collège puis de l'arrivée de la troisième ligne de métro TAE, l'opérateur des transports publics Tisséo a validé le principe de la réalisation de lignes de transport en commun sur le chemin de Tournefeuille, à condition que la future voie soit en gabarie. La question du maillage des transports est identifiée mais la complexité administrative impose un temps long.

Échanges: Questionnement sur la réalisation du collège. La collectivité rappelle que la réalisation du collège est gérée par le conseil départemental (CD 31). Il y aurait un décalage de l'opération de 2024 à 2025 au regard des éléments transmis par le CD 31. La réalisation de l'avant-projet sommaire architectural est en cours. Avec l'annulation du PLUIH, une procédure de déclaration de projet va être mise en place pour les équipements publics, le dévoiement de la ligne haute tension et le projet de passerelle.

Échanges: Les riverains font état de matériel laissé sur les voiries durant les travaux. Le nettoyage des abords a été demandé par la collectivité.

Échanges: Le sujet de l'amélioration du cadencement TER est porté par Monsieur le Maire de Quartier.

Échanges: Question sur la concertation sur le Grand parc du Touch. C'est Toulouse Métropole qui gère ce dossier (Toulouse, Blagnac, Tournefeuille). Les premières restitutions ont été faites aux élus en septembre. Les diagnostics vont être engagés pour identifier les futurs usages du Grand parc du Touch. La qualité environnementale du site est à prendre en considération.

L'école nationale vétérinaire sera dans le périmètre de ces réflexions, le terrain est rattaché à une étude urbaine en cours, ce site a une forte contrainte sur le Plan Local d'Urbanisme sur la destination des sols (à usage économique).

Échanges: Il manque deux rues qui ne sont pas équipées en fibre. La demande sera remontée auprès des opérateurs privés et de l'élu de la collectivité qui a cette délégation.

M. BOLZAN remercie les personnes présentes pour leur participation à cette commission et leur propose d'échanger autour d'un pot de convivialité.